Image not found or type unknown

Mon père refuse le divorce

Par **Fatima44**, le **28/08/2015** à **13:55**

Bonjour ,
Je me permets de vous expliquer la situation que vit ma mère depuis 22 ans ; elle est mariée à un homme qui ne l'a jamais aidé financièrement ni moralement , elle a dus élever 5 enfants sans aucune aide de sa part .
Elle a recommencer à travailler pour pouvoir nous élever correctement .
Mon père a user pendant de très longues années d'influence et de manipulation afin que ma mère ne divorce pas .
Ma mère a enfin compris après de longues années qu'il fallait pour le bien de tous le monde qu'elle divorce elle a donc entamer depuis 1 an tous les procédures ; l'aide juridictionnelle , l'appel à un avocat etc .

Elle avais reçut une lettre lui disant que mon père avait fait lui aussi recours à un avocat donc on pensais qu'il acceptais le divorce : malheursement le jour de la conciliation mon père est arrivé en retard , il a refusé de s'exprimer en français il a dis qu'il ne parlais pas français et donc la juge a repoussé la conciliation à octobre 2015 mais je m'inquiète car je pense que mon père ne veut pas divorcer et donc que le divorce par consentement mutuel n'est possible , j'ai lu plusieurs articles et j'ai compris que une autr forme de divorce étais divorce par faute je ne sais pas si la situation de ma mère s'inscrit dedans puisque c'est bien une faute de ne pas assister sa famille et ne pas l'aider ?

Cordialement

Encore désolé pour ce pavé mais je suis inquiète pour notre futur

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés